

Préserver la biodiversité des milieux humides

Les milieux humides abritent une forte diversité biologique caractérisée par un grand nombre d'espèces de plantes et d'animaux. Cette richesse peut être fragilisée par l'urbanisation qui perturbe le fonctionnement de ces milieux (fragmentation, pollution, etc.)



© Cerema (Dterc TV)



© Cerema (Dter Ouest) ; Atelier du Marais



© Cerema (Dter CE)

Les milieux humides, un habitat précieux pour la faune urbaine

Les milieux humides offrent les conditions propices au développement de la faune. À titre d'exemple, ces espaces constituent pour les oiseaux aussi bien des haltes migratoires que des lieux de reproduction ou de nidification.

Autres habitants privilégiés des milieux humides, les amphibiens eux sont plus sensibles à la disponibilité, à l'accessibilité et à la qualité des habitats aquatiques. Les milieux humides constituent pour un certain nombre d'espèces leur lieu de reproduction et de vie à l'étape « têtard ». Des mares créées sur sol nu, même de faible taille, voire des points d'eau temporaires, peuvent constituer des lieux de reproduction ou de ponte pour les espèces batraciennes pionnières.

La présence d'odonates est signe d'un milieu humide ayant atteint un état d'équilibre écologique.

Il est important de prendre en considération les différents habitats adaptés au fil des saisons et leur connexion pour faciliter la migration.



© Cerema (Dterc TV)



© Cerema (Dterc TV) ; Dof-de-Bretagne

LES MENACES EN MILIEU URBAIN SUR LA BIODIVERSITÉ

Pollution, fermeture du milieu, assèchement sont autant de pressions qui peuvent fortement affecter les milieux humides. Lorsque la fonctionnalité des milieux humides est affectée, la biodiversité s'en trouve fortement réduite et le milieu peut mettre longtemps à se régénérer.

L'espace urbain peut représenter un ensemble d'obstacles pour les déplacements de la faune. On parle alors de rupture de continuité écologique et de fragmentation des habitats.

La fréquentation de ces espaces, parfois importante en milieu urbain est une source de pression sur les espèces par le piétinement, le dérangement. Les dégradations par des incivilités (dépôt de gravât, déchets...) nuisent également au développement de la biodiversité.

La flore abonde également dans ces milieux.

Iris, massettes, joncs, roseaux, carex, ... sont autant d'espèces pouvant se développer dans ces espaces inondés temporairement ou de manière permanente.

Les milieux humides bénéficiant de différentes hauteurs d'eau au cours des saisons, mais aussi au travers de dépressions et de points hauts, présentent une mosaïque d'habitats variés et favorisent ainsi la présence d'un grand nombre d'espèces animales.

La présence de milieux humides amène en ville une faune et une flore complémentaires à celles qui peuvent être observées dans les jardins, parcs ou encore forêts urbaines. Cette biodiversité est à préserver et à faire découvrir aux citoyens au travers d'animations ou de promenades.

La mise en place d'une réglementation spécifique peut permettre de protéger ces milieux et la biodiversité associée. Cependant, dans un contexte urbain, favoriser l'accès au public et le sensibiliser sur la richesse de ces espaces constitue un très bon moyen de préservation.

Les actions menées en faveur des milieux humides s'inscrivent par ailleurs dans une logique de trame verte et bleue urbaine, permettant par exemple la réhabilitation d'un corridor écologique.

La gestion des eaux pluviales ou usées, des crues devient l'occasion de créer une mare, un étang, une frayère, etc. Cette conception, s'appuyant sur une mosaïque de milieux, fait évoluer l'espace vers un réservoir de biodiversité.

Il est alors nécessaire d'être vigilant sur l'évolution de la végétation et la localisation des différents espaces afin d'optimiser le fonctionnement écologique et paysager.

EN PRATIQUE

Pour préserver la biodiversité en ville, des initiatives fortes peuvent être engagées :

- Réhabiliter des milieux humides dégradés par les usagers
- Développer des continuités écologiques en restaurant ou en créant des réseaux de mares
- Mettre en place des animations en partenariat avec des associations pour sensibiliser les usagers à la richesse et la fragilité des écosystèmes
- Mettre en place une gestion conciliant fréquentation du milieu humide et protection des habitats

À MAZÈRES (09)

Sur un espace de 42 ha, l'ancienne gravière a été aménagée en une base de loisirs nature propice à la découverte de la faune et de la flore propres aux zones humides. L'opération s'accompagne aussi d'une mise en valeur du patrimoine local : verger, ferme-auberge... et d'un volet pédagogique.

Une stratégie a été développée autour de l'observation des oiseaux et des milieux. Elle s'est traduite par la mise en place d'un réseau de chemins, d'observatoires sur site, l'implantation de caméras permettant de voir les oiseaux sans les gêner, ainsi que par l'embauche d'animateurs naturalistes.

230 espèces d'oiseaux recensées, 15 000 personnes fréquentant le site chaque année : ces chiffres témoignent de la réussite du projet.



© Mazères

À CONDETTE (62)

L'abandon progressif du marais communal a entraîné sa dégradation et la fermeture progressive du milieu. Le marais de Condette n'avait plus alors de marais que le nom. Les mesures prises : nettoyage du site, curage du lac, extraction de sédiments, suppression de la peupleraie et fermeture d'une voie de circulation ont permis à la faune et à la flore de réinvestir le lieu à la satisfaction de tous.



Un effort particulier a été mis en œuvre pour permettre à tout type de public : malvoyants, handicapés... de découvrir la biodiversité.



Panneaux pédagogiques de découverte de la flore pour malvoyants.

© Cerema (Dier NP) ; Condette

AU MESNIL-LE-ROI (78)

Dans les années 1990, l'espace naturel du Bois du Clos de la Salle et des Prés du Marais est à l'abandon. Localisé dans une zone résidentielle, cet espace est victime de dégradations : déversement de gravats, dépôts de déchets, pratiques du rodéo, barbecues...

Lors d'un changement d'équipe municipale, un projet naît pour réhabiliter le milieu. La volonté de préserver l'image de ville verte mobilise alors les élus dans un projet alliant la préservation de cet espace via la réglementation (réserve naturelle volontaire), la réhabilitation du milieu et la diversification des usages.

Ce projet a permis d'augmenter la richesse de ce site. Les riverains peuvent accéder au milieu pour divers loisirs compatibles avec celui-ci : canoë-kayak, balades à vélos, jardins familiaux, rencontres sportives. En outre, ils sont impliqués dans des opérations annuelles de nettoyage.



© Le Mesnil-le-Roi